



## Procès-verbal du Conseil d'UFR des Sciences de Santé

Lundi 24 novembre 2025

**Présents** : Victorin AHOSSI, Justin BERNARD, Véronique BERTAUX-CHARVOLIN, Florence BOUYER, Vanessa COTTET, Laurence DUVILLARD, Amandine CHIRADE, Marc GARRETA, Philippe GUERIT, Cyprien GUILLOT, Caroline HOUTMANN, Davy LAROCHE, Éric LESNIEWSKA, Marc MAYNADIÉ, Alexandre MELOUX, Franck MENETRIER, Pablo ORTEGA-DEBALLON, Nicolas ROBERT, Luc THOMAS.

**Via teams** : Anaïs CARNET, Marjolaine GEORGES, Jean-Marie HEYDEL, Carine HENRIOT, Didier HONNART, Philippe FAGNONI, Alexia ROULAND, Maxence ROULLIAT, Maxime SAMSON, Catherine VERGELY, Maéva WENDREMAIRE.

**Procuration** : David ERIMUND à Amandine CHIRADE.

**Excusés** : Philippe VIGNERON.

**Absents** : Mouncef ANLI MAHADI, Mathieu AZCUE, Guillaume BELTRAMO, Anne-Lucie BOULANGER, Lucas CHOCARD, Capucine CRETINON, Valentin DERANGERE, Léonard DE ALMEIDA-GIROD, Hervé DEVILLIERS, Manon FLAMAND, Loan FUMEY, Thomas FUTAULLY, Marie-Pierre GUENFOUDI, David GUILLER, Anaïs GOUTERON, Gauthier HUREAU, Agnès JACQUIN-PIQUES, Leelou JALOCKA, Anaïs JURAS, Yamina KROUK, Céline LAURENT, Gabriel LAURENT, Laurine MARTEL, Arthur MARCHAL, Katia MAZALOVIC, Julian MERAND, Marie-Catherine MORGANT, Aurélie MOSER, Thomas MOUILLOT, Thierry MOULIN, Andréa PESTANA, Lucie PORTERET, Romane PHILIPPOT, Françoise TENENBAUM, Claire TINEL, Eva ZETOUTOU, Narcisse ZWETYENGA.

### Rappel de l'Ordre du jour

### ORDRE DU JOUR Modificatif N°1

- I- Approbation du compte rendu du Conseil d'UFR du 23.10.2025**
- II- Informations générales – Textes**
- III- Finances**
- IV- Pédagogie :**
  - **Médecine :** Validation du procès-verbal du Comité pédagogie du 12.11.2025
  - **Pharmacie :** Validation du procès-verbal du Comité pédagogique du 06.11.2025
  - **Odontologie :** Validation du procès-verbal du Comité pédagogique du 09.10.2025
- V- Points divers :**
  - DU de mésothérapie
  - Modification des statuts du Département des Métiers de la Rééducation
  - Modification des statuts du département de la Maïeutique – Département vers circonscription
  - DES Endocrinologie – Diabétologue Nutrition : Changement de responsable
  - Responsabilité USEEM

- Responsabilité ED

## **VI- Questions des étudiants**

## **VII- Questions diverses**

---

Le Pr Marc Maynadié, Doyen de l'UFR de Santé, ouvre la séance à 17H00 en visioconférence en salle R01 de l'UFR de Santé. Il remercie les participants et accueille chaleureusement le Pr Lesniewska, vice-Doyen de la circonscription de Pharmacie, de retour en meilleure santé.

### **I- Approbation du compte rendu du Conseil d'UFR du 23.10.2025**

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité par les membres du conseil.

### **II- Informations générales – Textes**

- **Changement du GDS UBE**

A compter du 01.11.25, M. Laurent GEBEL remplace M. Alain HELLEU en tant que Directeur Général des Services à l'université.

- **Textes**

**1/Arrêté du 24 octobre 2025 modifiant l'arrêté du 3 avril 2017 relatif à l'organisation et au fonctionnement des conseils scientifiques en médecine, odontologie et pharmacie – NOR ESRS2530761A**

Il modifie certains articles concernant l'organisation et le fonctionnement des conseils scientifiques en médecine, odontologie, pharmacie.

**NB :** Les conseils scientifiques en médecine, pharmacie et odontologie sont des instances de gouvernance qui veillent à la qualité et à la cohérence des politiques scientifiques. Ils sont composés de personnels titulaires enseignants et hospitaliers, et ont pour mission de préparer et de vérifier les sujets susceptibles d'être posés aux épreuves classantes nationales d'accès au troisième cycle des études de médecine, au concours d'internat à titre européen, et aux concours d'internat aux troisièmes cycles des études de pharmacie et d'odontologie. Ils sont renouvelés tous les trois ans, avec un mandat de président renouvelable une fois. Le président est nommé parmi les membres et par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la santé.

Les conseils scientifiques en médecine, pharmacie et odontologie sont également responsables de la vérification de l'adéquation des sujets avec les programmes des épreuves et des concours, et veillent à l'absence d'ambiguïté dans les libellés des sujets.

*Paru au JO RF le 14.11.25.*

**2/Décret no 2025-1071 du 6 novembre 2025 portant diverses dispositions relatives au régime de soutenance de thèse des étudiants de troisième cycle de médecine préparant le diplôme d'études spécialisées de médecine générale - NOR : ESRS2522481D**

**Publics concernés :** étudiants de troisième cycle des études de médecine préparant le diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale.

**Objet** : le présent décret s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la quatrième année du DES de médecine générale. Il met en cohérence l'article R. 632-23 du code de l'éducation encadrant la soutenance de thèse des étudiants de médecine avec la nouvelle maquette relative au diplôme susmentionné et prévoit des mesures transitoires spécifiques aux étudiants inscrits en première année de ce diplôme aux rentrées universitaires 2023, 2024 et 2025. Ces étudiants peuvent, sous conditions, soutenir leur thèse d'exercice jusqu'à la fin de la phase de consolidation et être nommés en qualité de docteur junior dès le début des rentrées universitaires 2026, 2027 et 2028. Les étudiants inscrits en première année du DES de médecine générale, avant la rentrée universitaire 2023, soutiennent leur thèse d'exercice avant la fin de la phase d'approfondissement et au plus tard trois ans après la validation de cette phase.

**Entrée en vigueur** : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

**Application** : le présent décret est un texte autonome.

*Paru au JO RF le 09.11.25*

**Arrêté du 13 novembre 2025 fixant le calendrier d'organisation dans les universités ou établissements de la seconde session des épreuves dématérialisées donnant accès au troisième cycle des études de médecine au titre de l'année universitaire 2026-2027 - NOR : SFHN2531896A**

- Il fixe les modalités d'organisation des épreuves de la seconde session des épreuves dématérialisées donnant accès au troisième cycle des études de médecine au titre de l'année universitaire 2026-2027.
- Le calendrier, les horaires, délibération du jury, modalités en cas d'empêchement de cas de force majeure.

*Paru au JO RF le 19.11.25*

**Arrêté du 13 novembre 2025 portant ouverture des examens cliniques objectifs structurés donnant accès au troisième cycle des études de médecine au titre de l'année universitaire 2026-2027 - NOR : SFHN2531901A**

- Le CNG transmets la liste des candidats admis à participer aux ECOS au plus tard le 20.03.26.
- Il fixe les modalités des épreuves ainsi que le calendrier :
  - Session unique les 02 et 03/06/26
  - Chaque jour 5 sessions seront organisées
  - La durée d'une station est de 10 min dont 8 min d'épreuve avec lecture de vignette et 2 min de déplacement entre station.
  - La date de reprogrammation est fixée au 04.06.26.
- Le jury national délibère le 10.06.26 et transmets les notes des candidats au CNG au plus tard le 11.06.26.
- En cas d'empêchement à participer aux épreuves, les candidats doivent effectuer une demande dans le mois qui suit, à participer aux ECOS de l'année universitaire suivante. Un dossier est à établir et à envoyer par LRAR au CNG.
- Il fixe les conditions et modalités concernant les candidats en situation de handicap qui souhaitent des demandes d'aménagement et d'adaptation des stations ECOS.

*Paru au JO RF le 19.11.25*

Le Doyen rappelle la nécessité d'être disponible à cette période.

**LOI n°2025-1057 du 06 novembre 2025 visant à modifier la définition pénale du viol et des agressions sexuelles – NOR JUSX2510083L**

- Les art 222-22 et 222-22-1 sont modifiés concernant cette définition pénale.

*Paru au JO RF le 07.11.25*

- **Projet de création commission jeunes HU**

La parole est donnée aux Dres Nawale HADOURI-PIROCCA et Anastasia DEMINA qui souhaitent présenter leurs

réflexions réalisées autour de ce projet.

- Le démarrage d'une carrière universitaire peut être passionnant mais n'est pas forcément évident. Elle débute avec certaines difficultés en raison de missions diverses : cliniques, universitaires, académiques et pédagogiques et exige une organisation rigoureuse et une gestion efficace du temps. Ces contraintes découragent souvent les jeunes professionnels inexpérimentés.

➤ **4 objectifs principaux :**

- **Repérer et accompagner les jeunes HU** dès leur début du parcours
- **Créer un espace collaboratif** local de jeunes HU, bienveillant et pérenne
- **Structurer un réseau d'entraide HU local**, connecté aux initiatives locales et nationales
- **Soutenir le développement local** pédagogique, scientifique, professionnel et humain

➤ **Identification de quelques rôles :**

- **Faciliter les liens** entre UFR, scolarités et les jeunes HU
- **Aider dans le recensement des jeunes HU** (date d'entrée, de départ, mobilités etc.) avec un mailing liste à jour et de façon bi-annuelle
- **Aider au recrutement de jeunes HU** pour des activités pédagogiques de l'UFR (ex : Task force EDN)
- **Etre une force de proposition pour de nouveaux projets pédagogiques** pouvant aider les axes actuels et leurs innovations.

➤ **Création d'un support associatif en complément de cette commission** en intégrant une branche « jeunes HU » à l'association 1901 de l'UFR (ECUSSON).

- **Jeunes HU concernés** = CCA-HU, AHU, PHU, MCU-PH et PU-PH (<6 ans) de spécialités médicales (dont DESMG), chirurgicales, pharmacie, biologie.
- **Parcours hospitalo-universitaire** = **complexe**, exigeant et peu lisible pour les jeunes HU
- **Besoin identifié** : **accompagnement structuré** / clair, et un espace d'échanges dédié
- **Nécessité** d'une association pour organiser et financer les actions à mener

C'est également un enjeu stratégique afin de renforcer l'attractivité de la filière HU à Dijon et améliorer l'intégration des jeunes collègues HU au réseau local plus confirmé

Les missions pourraient être définies :

**1. Accompagnement & Mentorat**

- Mise en place d'un **tutorat HU** (avec aide de PU-PH confirmés)
- Lisibilité du parcours, conseils, **coaching** recherche/enseignement

## 2. Animation scientifique & pédagogique

Avec une organisation de rencontres bi-annuelles (2 demi-journées) :

- Présentations de projets en cours
- Partage d'expériences / bonnes pratiques / réussites et échecs
- Intervenants extérieurs (institutions, chercheurs, financeurs)

## 3. Communauté & Networking

- Rencontres bi-annuelles, afterworks, naissance de projets scientifiques communs etc.
- Création d'une **newsletter HU** (AP, opportunités, portraits inspirants, actualités statutaires...), groupes de communication (mail, WhatsApp) etc.

Les Dr Nawale HADOURI-PIROCCA et Dr Anastasia DEMINA proposent au conseil, de travailler en binôme sur ce projet et d'en coordonner les missions lors du démarrage et d'ensuite constituer une équipe avec d'autres confrères.

**Les bénéfices de cette commission et de la branche associatif jeunes HU permettraient :**

- Meilleure attractivité des postes HU en local
- Augmentation de la qualité scientifique et pédagogique
- Fidélisation des jeunes talents
- Réduction des abandons ou échecs de parcours HU
- Rayonnement régional & national

Certains participants du conseil UFR partagent leurs expériences sur la carrière hospitalo-universitaire et trouvent cette idée remarquable et ajoutent des propositions :

- Le Pr Davy LAROCHE, directeur du département des métiers de la rééducation, propose d'étendre les participants aux chercheurs CHU et aux paramédicaux.
- Le Pr HEYDEL, assesseur recherche en circonscription Pharmacie, remarque que ce projet s'associe parfaitement à celui de la « labellisation HSR 4R », qui est obligatoire pour déposer les projets européens. L'axe de travail est similaire : mentorat, etc... pour l'obtention de cette labellisation européenne. Elle permet la mise en place des ressources humaines pour l'excellence scientifique avec pour objectif d'accompagner les jeunes chercheurs. Elle est pilotée actuellement par Mme Christelle THAUVIN à l'Université, et cela peut être intéressant de la contacter.
- Le Doyen propose d'inclure les jeunes qui sont sur un poste hospitalier avec option hospitalo-universitaires (Dr GUIGOU, Olivier CHEVALIER, etc...) qui sont en attente de libération de poste. Ils ont besoin d'avantage d'encadrement et de soutien car ils n'ont pas de contact régulier avec l'université. Il remercie les intervenantes pour cette proposition remarquable.

❖ Un point rapide sur les éléments et contacts :

- Pédagogie médicale /Contacts Hervé DEVILLIERS et David GUILLER
- Logistique/Modification du statut de l'association ? A voir ?
- Outils/ /ESCRIME/Comment faire une recherche ? Un papier ?... /Contact Damien DENIMAL
- Recensement des mails
- Recensement nombre de personnels : CHU en MG, personnes hospitalo-universitaires, parcours hospitaliers, .../ Contact bureau SPE/UFR,
- Organiser un amphi pour une 1<sup>ère</sup> rencontre ? / David ERIMUND
- Possibilité d'ouvrir à l'odontologie et Pharmacie

### III- Finances

Mr Marc GARETTA présente les points inscrits à l'ordre du jour pour vote du Conseil :

**1. Avenant n°1 à la convention de partenariat du département des métiers de la rééducation - soutien à la filière orthoptie.**

La région BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ s'engage à attribuer une subvention d'un montant maximum de 100 568 € pour la période du 01/10/2025 au 31/12/2026.

**RECETTES : 100 568,00 €**

**2. Convention de prise en charge de la part universitaire de postes de chefs de cliniques au DMG**

Prise en charge de la part universitaire de postes de chefs de cliniques au DMG du 01/05/2025 au 30/04/2026.

**RECETTES : 50 424,00 €**

**3. Convention relative au financement de la part universitaire des Chefs de Clinique Assistants (CCA) territoriaux.**

Financement de la part universitaire des Chefs de Clinique Assistants (CCA) du 03/11/2025 au 03/11/2026.

**RECETTES : 24 557,40 €**

**4. Convention Formation langue des signes**

Une unité d'enseignement optionnelle à destination d'un groupe de 15 étudiants "au maximum" pour se former à une meilleure prise en charge des personnes sourdes sévères et profondes (60h de formation) : mieux appréhender la spécificité de ce handicap, leurs besoins spécifiques, savoir être/savoir-faire dans la prise en charge, la communication avec la langue des signes (expérimentation).

**RECETTES : 3 678,00 €**

**5. AVENANT N°1 A LA CONVENTION SOUTIEN AU FONCTIONNEMENT N°2025-27P02O002T03**

Le présent avenant a pour objet de définir le cadre ainsi que les modalités de l'engagement réciproque entre la Région et du bénéficiaire dans la prise en charge du fonctionnement du département maïeutique pour l'année

2025. A la suite des rencontres budgétaires, l'analyse des budgets 2025 a permis de déterminer les montants définitifs des subventions de fonctionnement 2025. Il y a donc lieu de procéder à l'ajustement du montant de la dotation initiale du département de maïeutique.

**RECETTES : 41 397,50 €**

## **6. Convention de partenariat de formation.**

La présente convention a pour objet de définir les modalités du partenariat de la circonscription d'odontologie et la société « Colgate-Palmolive ».

### **PAS D'INCIDENCE FINANCIÈRE**

Tous ces points ont été votés à l'unanimité par les membres du conseil.

#### **IV- Pédagogie :**

- Médecine :** Validation du procès-verbal du Comité pédagogie du 12.11.2025

Le Pr Maynadié présente les points évoqués au comité :

- M. Damien DENIMAL a demandé à **modifier en PC2 les modalités de contrôle continu pour les redoublants.**

Il a été décidé de supprimer dans les fiches filières, cette obligation de repasser les CC pour les étudiants ayant obtenu une note < 10/20 au CC de l'année précédente. Tous les redoublants de PC2, quelle que soit leur note de CC de l'année dernière, choisiront de conserver ou de repasser leurs CC

Et il sera donc ajouté que l'étudiant redoublant devra décider, en début d'année scolaire et avant les évaluations continues, s'il souhaite repasser tous les contrôles ou aucun.

- Le Pr Pablo ORTEGA-DEBALLON a fait une présentation très intéressante concernant **les initiatives pédagogiques pour rengager les étudiants**, document transmis en annexe du compte-rendu.
- **Les nouvelles dates des ED 2<sup>e</sup> Session et des ECOS 2026** ont été annoncées. Les ECOS Nationaux ont été retardés d'une semaine à cause de la commémoration de la libération de l'esclavage en Guadeloupe fixée le 27/05/26.
  - Dates des ED 2<sup>e</sup> session : 13 et 14/01 APM avec recomposition possible le 15/01/26
  - Dates des ECOS N : 02 et 03/06 avec journée de secours le 04/06/26

Des HU devront être sélectionnés pour participer en tant qu'examinateur aux ECOS Nationaux à Dijon, Besançon ou Lyon. Plusieurs demandes de dispense ont été reçues et seront examinées attentivement. Une réunion spécifique se tiendra au mois de janvier pour finaliser ces décisions.

- **Mise en place du Projet NUM.eCare**

C'est un projet financé dans le cadre de « France 2030 », axé sur la formation d'enseignements numériques des étudiants en Santé et qui comporte deux volets :

- 1<sup>er</sup> volet :

- UE obligatoires avec les matières obligatoires (PIX...)
  - UE optionnelles validantes pour une UE recherche (médecine, anatomie, création du logiciel du corps au PIXEL)
- Ce volet est ouvert à tous, y compris

- 2<sup>ème</sup> volet :

- Apprentissage des notions de santé aux étudiants issus des école d'ingénieurs, UFR, .... Ces connaissances leurs serviront lors de leur intégration dans les équipes de recherche ou d'autres structures.

La mise en place sera effective fin avril 2026.

➤ **Proposition de communication sur les travaux de thèse** par Mme Mélanie BOISSARD.

Les étudiants qui ont fait des travaux intéressants pourraient les présenter sous forme de « podcast », diffusés par leurs soins. Fabienne FROMENT du bureau de scolarité 3<sup>ème</sup> cycle doit transmettre la liste des thèses afin qu'une sélection puisse être effectuée.

➤ Suite aux changements des dates ECOS, les représentants des étudiants demande à **décaler les dates des examens MM2**. Demande prise en compte par M. Philippe VIGNERON, responsable de la scolarité.

➤ La journée d'accueil des CCA s'est tenue le 12 novembre avec succès. Cette rencontre favorise la création de relations professionnelles. Plusieurs CCA aspirent à une carrière hospitalo-universitaire. Cette rencontre sera à nouveau organisée l'année prochaine.

➤ L'UFR des Sciences de Santé a organisé **la journée des métiers le 19 novembre** dernier.

Vingt organismes exposaient leurs activités sur des stands distincts. Peu d'étudiants ont participé à l'événement, excepté ceux d'odontologie qui devaient obligatoirement assister. Des défaillances sont survenues car les informations n'ont pas été correctement transmises aux étudiants.

Le Doyen remercie tous les participants ainsi que les organisateurs.

Une discussion s'installe avec quelques idées pour attirer les étudiants l'an prochain : goodies, tombola, ...

Le procès-verbal du comité pédagogique de médecine est validé.

- **Pharmacie :** Validation du procès-verbal du Comité pédagogique du 06.11.2025 (cf en annexe)

Le Pr Vergely présente les différents points de ce comité :

**1. Informations générales :**

- Conférence des Doyens du 05/11/25

➤ **La réforme du 3e cycle** devrait débuter à la rentrée universitaire 2026-2027. Plusieurs éléments essentiels restent cependant à préciser sur les points suivants :

- La création du statut des Maitres de Stage universitaire
- Les stages de 6 mois dans 2 officines différentes
- Budget : remboursement de la part versée par les maitres de stage

- Possibilité pour les enseignants d'exercer en recherche à l'université et en officine
- Modernisation du programme de l'internat

L'élaboration de diplômes sont en cours de discussion et de rédaction également.

➤ **Présentation de l'évolution des inscriptions Filières Niveau National**

La répartition des inscriptions dans les différentes filières évolue au fil des ans. Depuis 2020, un engouement est remarqué dans la filière officine au détriment de celle de l'industrie.

Beaucoup d'actions de communication sont mises en place pour valoriser le métier de Pharmacien et augmenter le nombre d'étudiants.

➤ **REES -Réforme d'Entrée dans les études de santé**

Le modèle d'évolution PASS/LAS a été évoqué, la discussion devra se poursuivre au sein de l'UFR des Sciences de santé.

➤ **Point scolarités**

A la demande des étudiants, **le temps de pause intercours et méridienne** a été évoqué. Il doit être augmenté si des changements de bâtiment ont lieu afin d'éviter les retards où les départs anticipés.

Des fraudes ont alerté les enseignants. Mme VERGELY a donc rappelé les **consignes de surveillance** pendant les examens. Les tricheurs doivent faire face à des sanctions plus rigoureuses.

➤ **Point sécurité – urgences médicales**

Suite aux 3 évènements graves qui se sont produits à l'UFR, une formation SST (Sauveteurs secouristes au travail) va être proposée aux personnels afin de pouvoir être en mesure d'intervenir rapidement en cas d'urgence.

➤ **Bilan jury 5<sup>ème</sup> année**

Un bilan a été présenté pour les PH5 Officine 2024-2025. Le redoublement pour certains étudiants s'avère nécessaire car ils n'ont pas réussi à valider leur année et obtenir les compétences nécessaires pour le passage en 6<sup>ème</sup> année.

En PH5 Industrie, un bilan très positif avec une bonne promotion. Il a été très agréable d'enseigner et d'accompagner les étudiants.

➤ **Actions de communications mises en place**

Présences et participations proactives des enseignants et des étudiants dans les lycées, les salons (Studyrama), JPO UFR Santé Dijon... afin de présenter et de promouvoir le métier et les études de Pharmacien.

➤ **Questions d'étudiants**

**Les étudiants PH4** ont remontée des problématiques d'ambiance, de difficultés au sein de la promotion. Des explications devront être faites afin qu'ils puissent comprendre et agir avec d'avantage de bienveillance.

➤ **Mise à jour du site UFR /Fiches filières**

Malgré plusieurs demandes de mises à jour des fiches filières sur le site UFR, elles ne sont toujours pas à jour. Le responsable de scolarité a pris note de cette demande

Toutefois depuis que le sujet a été évoqué au comité, certaines actions semblent être mises en place pour concrétiser cette demande.

➤ **Annulation du séminaire de pédagogie**

Cette année, le séminaire est annulé en raison de l'absence d'interlocuteur CIPE.

**Une discussion a lieu au sujet du salon Studyrama :**

Des tuteurs privés s'installent devant le stand de l'UFR. Le budget de communication pour la prépa privée est beaucoup plus conséquent pour être visible.

Malgré les progrès en communication cette année de l'uBE, les filières manquent de visibilité. Il faudrait créer une distinction claire entre chaque filière et un traçage efficace pour guider le public efficacement.

Le procès-verbal du comité pédagogique de Pharmacie est validé à l'unanimité.

- **Odontologie :** Validation du procès-verbal du Comité pédagogique du 09.10.2025

Le Pr AHOSSI présente les 6 points de ce comité :

- Le comité en odontologie a lieu tous les 2 mois afin d'avoir davantage de participants. Les prochaines dates ont été proposées et validées.

Les dates des comités de relecture pour les 1<sup>ers</sup> et 2<sup>èmes</sup> semestres ont été validés également.

- **Des souplesses concernant l'assiduité** ont été accordés pour les étudiants en :
  - Préparation à l'internat : un groupe de préparation internat avec des horaires spécifiques est en place avec des horaires très chargés.
  - Double cursus
  - Absence SESA

- **Un bilan de la rentrée 2025** a été fait :

 **1<sup>er</sup> cycle**

La rentrée s'est bien passée et le matériel a été distribué aux étudiants. L'attribution d'une 2<sup>ème</sup> tenue pour les TP est en étude car une seule par semaine ne suffit pas.

Les enquêtes menées par le délégué de promotion révèlent des difficultés spécifiques dans certaines matières. Il a été constaté que les étudiants issus de LAS rencontrent davantage de difficultés que les autres sur les matières fondamentales.

Pour la rentrée prochaine, la suppression du suivi des cours en distanciel est étudiée.

 **2<sup>e</sup> cycle :**

Cette année est importante pour les étudiants car ils débutent leurs rencontres avec les patients. Pour une formation optimale, il manque 5 encadrants.

Une discussion s'engage sur ce sujet.

A cette problématique, M. Maynadié propose d'établir une convention signée avec le CHU pour mettre à disposition 5x 10% de TP en odontologie. Les vacations de PH peuvent être rénumérées par l'enveloppe universitaire pour embaucher des personnels à la Fac et les mettre à disposition au CHU. Il faudra en parler à Mme Boulanger.

Mme Bertaux-Charvolin a recruté des sage-femmes sous contrat en Maïeutique. Ces professionnelles ont démarré une activité clinique au CHU comme vacataires avec un cumul d'activité.

➤ **Dossier d'accréditation 3ème cycle**

- ✚ Un point a été fait sur **les dossiers d'accréditation pour les stages hospitaliers** des étudiants à Nevers et Semur-en-Auxois. Des travaux se déroulent actuellement dans ces deux établissements. Semur-en-Auxois a libéré une aile du troisième étage pour installer six fauteuils destinés aux étudiants et un fauteuil pour le praticien hospitalier. Nevers prévoit cinq fauteuils pour étudiants et un fauteuil pour le praticien hospitalier.
- ✚ A l'avenir, des **Maîtres de Stage universitaires** devront être recrutés en milieu urbain pour accueillir les étudiants dans les cabinets médicaux. La Conférence des Doyens délibère actuellement sur les modalités précises de ce dispositif.
- ✚ Le calendrier des stages a été étudié avec un système de rotation pour l'utilisation des fauteuils.

➤ **Matériel et commandes**

Suite à la dernière réunion, des mannequins d'anesthésie ont été achetés pour les simulations.

➤ **Divers**

- ✚ **Campagne CESP** : une date de commission est à valider entre enseignants et responsable ARS avant les vacances de Décembre 2025. La composition de la commission a été revue.
- ✚ Une nouvelle adresse mail pour les demandes administratives (convention, matériel, ...) a été créée : [adminodontodijon@u-bourgogne.fr](mailto:adminodontodijon@u-bourgogne.fr)
- ✚ Les travaux du B4 commenceront en Janvier 2026.
- ✚ Il est demandé aux enseignants de bien faire l'appel des étudiants en TP et des tuteurs.

Le compte-rendu est validé par les membres du conseil.

**V- Points divers :**

- DU de mésothérapie

Le Doyen de l'université Paris-Saclay Cité souhaite cette formation car elle ne correspond plus à leur offre médicale. Il a donc suggéré à l'UFR de Dijon de la reprendre. Selon l'UMDPCS, aucun professeur n'assure ce cours depuis plus de deux ans. Il n'y a donc aucune raison de la poursuivre.

Les membres du conseil approuvent la suppression de ce DU.

- **Modification des statuts du Département des Métiers de la Rééducation** (cf en annexe)

Le Pr Davy Laroche présente les propositions de modifications, elles apparaissent surlignées en jaune dans le texte.

Les membres du conseil valident les modifications.

- **Modification des statuts du département de la Maïeutique – Département vers circonscription** (cf annexe)

Le département de Maïeutique avait été mis en place par Mme BERTAUX-CHARVOLIN. L'excellence de son travail

est soulignée par le Doyen. Les statuts des Maïeuticiens sont modifiés, et leurs formations s'étendent désormais sur six années, finalisée par une thèse de doctorat.

Le Doyen présente les modifications surlignées en jaune au conseil.

Le Département de Maïeutique évolue en Circonscription de Maïeutique. Mme BERTAUX-CHARVOLIN est désormais la Vice-Doyenne de la circonscription de Maïeutique.

Les modifications sont validées par les membres du conseil.

- **DES Endocrinologie – Diabétologue Nutrition :**

Le Doyen propose le nom du nouveau responsable Régional du DES : M. Benjamin BOUILLET.

Les membres du conseil UFR valident cette proposition.

- **Responsabilité USEEM :**

Cette unité de simulation avait été mise en place par des anesthésistes notamment par Claude Girard. Cette responsabilité universitaire a ensuite été transmise à 3 PU : Belaïd BOUHEMAD, Marjolaine GEORGES et Emmanuel SIMON. Mme Delphine HUDRY nouvellement arrivée, riche d'une expérience dans une unité de simulation à Lyon et à Lille, est volontaire pour reprendre cette activité.

Les membres du conseil UFR valident cette proposition.

- **Responsabilité ED**

Alexia ROULAND et Louise BASMACYAN partiront en mobilité l'an prochain et ne pourront plus assurer la responsabilité des ED. Le Doyen propose que cette fonction soit reprise par Claire TINEL accompagnée par Louis ARNOULD et Maxime NGUYEN.

Les membres du conseil UFR valident cette proposition.

## **VI- Questions des étudiants**

- Un étudiant pose une question sur **la procédure de transfert**. Comment fonctionne cette procédure ?

Réponse : Les Doyens des deux universités concernées (celle d'origine et celle visée) doivent examiner et valider le dossier de transfert. Les demandes effectuées pendant un cycle d'études sont généralement rejetées en raison des différences de programmes entre facultés. Les transferts sont principalement autorisés entre deux cycles d'études.

Il y a une fiche de transfert pour la fac de départ et une autre pour la fac d'arrivée à remplir, avec la motivation de la demande à renseigner

- Est-il possible d'installer des bacs de tri à l'UFR ?

M. ROBERT prend en compte la demande, avec plusieurs questions à se poser : Lieu de pose ? Achat ? Ramassage ?

Le sujet a été en discussion à l'UBE mais les règles de mise en place sont très contraignantes (normes incendie, Vigipirate, etc...). Il faut se rapprocher des autres UFR pour se renseigner et contacter M. François WECKERLE, VP en développement Durable & RSE.



## **VII- Questions diverses**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H25.



## **ANNEXES**